



Buralistes - interdiction de fumer

Rubrique : actualités - Date : vendredi 12 octobre 2007

« René Le Pape mène la fronde contre le décret antitabac » titre LA TRIBUNE qui relève que « le président de la Confédération des buralistes profite du congrès de la profession à Paris pour mobiliser ses troupes » car « il exige des aménagements à l'interdiction totale de fumer qui doit s'appliquer le 1er janvier ». Le journal qui note que les ministres qui parcouraient la France lors de la campagne des régionales de 2003 avaient dû braver la fronde des buralistes mécontents du plan contre le cancer prévoyant des augmentations du prix du tabac, rapporte que selon René Le Pape, ils « s'en souviennent encore », sachant qu'aujourd'hui la colère « gronde à nouveau » car le décret interdisant de fumer dans les bars - tabacs au 1er janvier « est inapplicable en l'état ». Il prévient « il y a de très fortes chances que nous retournions dans la rue ». Observant que le président de la Confédération sait qu'il détient « une arme de poids » avec plus de 30 000 points de vente, le journal estime « qu'à moins de six mois des élections municipales, il y a fort à parier que les membres du gouvernement Fillon vont tout mettre en œuvre pour éviter l'embrasement ». Evoquant le sondage « brandi » par René Le Pape, selon lequel 66% des Français souhaitent des négociations en ce qui concerne les bars-tabacs et 28% affirment qu'ils n'y consommeront plus lors de l'achat d'un paquet de cigarette, le quotidien pose cette question « quel avenir pour les bars tabac après le 1er janvier ? ». D'après La Tribune, René Le Pape, qui a arrêté de fumer « pour montrer l'exemple à (ses) petites filles », pousse ses adhérents à diversifier leurs activités, avec notamment en 2005 la création d'une coopérative qui se propose d'accompagner la transformation d'établissements en drugstores. Le journal qui souligne que cependant la transition est lente, fait état d'autres accords comme celui passé avec la SNCF pour la vente de billets de TER. Relevant que pour autant René Le Pape « n'en abandonne pas son combat », la Tribune signale qu'il peut déjà se prévaloir du soutien de deux députés UMP, Richard Mallié et Edouard Courtial, lequel a déposé une proposition de loi visant à autoriser la cigarette dans tous les lieux où on vend du tabac, « une idée évoquée par un certain Nicolas Sarkozy alors qu'il n'était « que » candidat ».

LES ECHOS qui parle de « Mobilisation chez les buralistes en quête de transition », note que l'interdiction totale de fumer au 1er janvier est « le grand sujet d'inquiétude » des buralistes réunis en congrès, lesquels jugent la mesure inapplicable. Suit un point sur les propositions que les buralistes souhaitent voir acceptées par le gouvernement : (extracteurs d'air au lieu de fumeurs, choix du statut fumeur ou non fumeur pour les petits établissements ruraux, possibilité de fumer en terrasse) René Le Pape affirme que sur ce dernier point « c'est jouable » et il précise que c'est le seul point pour lequel il a eu jusqu'à présent « une réponse » de l'Elysée. D'après le quotidien, dans l'attente d'autres signaux, il rappelle que Nicolas Sarkozy « a fait des promesses ». Le journal qui indique qu'une journée de mobilisation pourrait avoir lieu en novembre, note que la grogne s'alimente aussi de la dernière hausse du prix des cigarettes et que l'impératif de diversification devient urgent pour les buralistes. « La diversification, j'y crois » affirme René Le Pape « agréablement « surpris » par la réactivité de la SNCF à sa demande de coopération », sachant par ailleurs que depuis 2003 les buralistes sont engagés dans une collaboration avec la poste pour la mise en place de Relais Poste

Une brève sur cette mobilisation dans FRANCE SOIR

LE PARISIEN qui fait un point sur la vente des billets de TER par les buralistes, précise qu'elle concernera en priorité les bureaux de tabac implantés dans les banlieues éloignées des gares ou dans des communes rurales dont les gares n'ont pas de guichet.

Buralistes - déclarations du ministre du budget

L'AFP annonce que le ministre du budget, Eric Woerth, a déclaré devant le congrès des buralistes qu'il « veillera » à ce que le texte d'interdiction de fumer ne soit pas appliqué de « façon exagérément rigide ». Il a ajouté « le contrôle du respect de fumer devra être exercé de façon évidemment rigoureuse mais de manière intelligente et sans excès, j'y veillerai également ».

Une brève sur la déclaration du ministre dans LE PARISIEN et LE FIGARO